

Maintien à domicile

«Il faut réinventer un système de soins»

Le besoin en soins à domicile va exploser ces prochaines années. L'IMAD se dote d'un plan pour relever ce défi de santé publique

Aurélien Toninato
@a_toninato

Le nombre des plus de 80 ans augmente quatre fois plus vite que la population en général. À cette hausse s'ajoute celle des maladies chroniques. Pour contenir le nombre d'hospitalisations et de lits en EMS, le Canton mise sur les soins à domicile. Selon ses estimations, 43 000 heures de soins supplémentaires devront être fournies annuellement ces prochaines années... Plusieurs institutions se chargent déjà de cette tâche. Mais celle qui porte l'essentiel de ce poids, à plus de 60%, c'est l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD), avec 17 200 clients. Pour continuer à relever ce défi, cet établissement de droit public vient de produire un plan stratégique fixant ses objectifs dans les cinq ans à venir. Entretien avec sa directrice générale, Marie Da Roxa.

Dans quel climat s'inscrit ce plan stratégique?

Nous devons faire face à un accroissement ainsi qu'à une complexification des besoins en soins, à l'augmentation en âge et des maladies chroniques. De plus, le réseau de soins se complexifie avec davantage d'acteurs, les coûts de la santé augmentent, tout comme la prise



Pour Marie Da Roxa, directrice générale de l'IMAD, «les métiers de soins sont difficiles, encore plus à domicile lorsqu'on est seul avec le patient». FRANK MENTHA

17 200 patients

L'IMAD fournit des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement (soins infirmiers, hospitalisations à domicile, ergothérapie, livraisons de repas, aide pratique (ménage), etc.). Ses prestations concernent les seniors - 49% des patients ont plus de 80 ans - mais aussi les enfants et adultes malades ou handicapés, les familles en difficultés, les personnes en fin de vie. L'IMAD compte 2240 collaborateurs pour 17 200 clients et 6800 prestations sont délivrées chaque jour. **A.T.**

en charge ambulatoire. Autant de changements qui nous incitent à réinventer un modèle de soins plus efficient.

À quoi va servir ce plan?

À mieux répondre aux besoins, à établir nos priorités et à canaliser les efforts. Par exemple, nous devons développer davantage le réseau de soins avec les acteurs privés et les associations spécialisées (Pro Senectute, l'Association Alzheimer, entre autres), augmenter encore le soutien aux proches aidants (ndlr: qui se dévouent pour aider une personne invalide, handicapée, etc.), développer une expertise en matière d'objets connectés favorisant la qualité de vie à domicile. Enfin, proposer un environnement de travail attractif, former davantage et mieux répartir nos ressources. Ce document est aussi une base pour no-

tre contrat de prestations avec l'État.

Vous parlez d'environnement de travail attractif. Or, en novembre, des infirmières ont dénoncé la pénibilité du travail, des horaires lourds, un taux d'absence de 12%...

Les métiers de soins sont difficiles, encore plus à domicile lorsqu'on est seul avec le patient, et ils sont par définition contraignants en termes d'horaires. Le nombre de personnes suivies six jours sur sept a augmenté de 19% en quatre ans, 40% de notre clientèle est donc suivie six ou sept jours sur sept! Cela a un impact majeur sur la vie du personnel. Il faut trouver un équilibre entre la mission, la prestation et les conditions de travail. La pénibilité est par ailleurs accrue par la pénurie de professionnels. Ce n'est pas un problème de postes, nous les

avons. Le problème est de trouver des collaborateurs à engager! Les capacités de formation du canton sont insuffisantes. Il nous manque en permanence 25 infirmières et autant d'assistants en soins et santé communautaires.

Vous pointez aussi des facteurs qui «dépassent l'IMAD» et entravent votre mission...

Oui, je pense notamment à des exigences légales peu adaptées et des pressions des assurances. Le dispositif légal de remboursement des soins longue durée a changé en 2011 et rend la vie dure à nos collaborateurs. Des contraintes de facturation ont standardisé le minutage. Par exemple, la LAMal accorde dix minutes pour remplir un pilulier. Sachant que dès trois substances, il peut y avoir des effets indésirables, et que nos clients en prennent en moyenne 8,5, il faut avoir le temps de leur parler... L'échange passe à la trappe, c'est une souffrance pour notre personnel. Quand on choisit un métier humain et qu'on est contraint par un minutage d'assureurs, il y a une perte de sens. Autre exemple: la loi fédérale ne tient pas compte des frais de déplacements, les nombreux trajets ne sont donc pas rémunérés (ndlr: 300 000 heures par an).

Comment rétablir un bon climat de travail?

Tout d'abord en formant davantage. Nous allons engager 120 apprentis en soins et santé communautaires en 2019, contre 57 cette année. Ils pourront décharger les infirmières, une optique de délégation des tâches lorsqu'une situation est stabilisée. Nous augmentons aussi les places de stages pour les infirmières, de 130 à 160. Ensuite, il faut travailler encore plus en réseau. Nous étudions la possibilité d'un système de solidarité inter-quipes, avec des voltigeurs, même si quitter son équipe pour aller tra-

vailer ailleurs ne sera pas facile. Nous avons produit un document de base pour discuter des horaires, validé par les syndicats. Ces réflexions sont menées en consultation avec le personnel. Enfin, un pool de 25 remplaçants longue durée a été instauré, avec l'ambition de l'élargir.

Vous voulez prendre le train des gérontechnologies. Mais quels outils choisir et avec quelle expertise?

Une cellule «innovation» a été créée pour développer cette expertise et nous collaborons avec des universités. 58% de nos clients présentent un risque de chute, c'est la première cause d'hospitalisation. Nous étudions donc notamment comment aménager l'habitat, avec, entre autres, le chemin lumineux au sol qui guide jusqu'à la salle de bains. Quant aux objets connectés qui recueillent des données, certains sont testés. Mais la donnée n'a d'utilité que si elle est transcrite par une action et une alerte.

Ces technologies présentent-elles aussi un intérêt pour les professionnels?

Oui. Certains outils, comme le simulateur de vieillesse, sont utilisés pour former et sensibiliser le personnel. Ensuite, le dossier informatisé de données des patients, *mondossier-medical.ch*, permet aux infirmières et aux médecins d'échanger en toute sécurité de manière dématérialisée. Ça fluidifie la communication.

Votre budget de 239 millions de fr. est alloué à 90% aux salaires. Vous accusez un déficit de 6 millions. Pourquoi?

En tant qu'entité parapublique, nous appliquons les mécanismes salariaux de l'État. Lorsque des annuités sont accordées, notre personnel en bénéficie aussi. Mais la subvention de l'État ne suit pas, elles sont donc à notre charge.

Avis de naissances



Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de
Kali
le 23 mai 2018, à 14 h 05

Nous sommes très heureux d'annoncer la naissance de
Gaspard
le 23 mai 2018, à 15 h 41

Nous avons le bonheur d'annoncer la naissance de
Mateo
le 24 mai 2018

Nous avons le grand bonheur d'annoncer la naissance de
Charline, Jeanne
le 25 mai 2018, à 13 h 52

Nous avons l'immense joie d'annoncer la naissance de
Soraya
le 26 mai 2018, à 09 h 32

Nous sommes très heureux d'annoncer la naissance de
Aline, Noor
le 26 mai 2018, à 14 h 00

Clinique des Grangettes
Genève

Les annonces de naissance, avec photos des bébés, sont disponibles sur le site www.grangettes.ch

La bataille sur la laïcité promet de belles étincelles

Alors que les syndicats genevois rejoignent le front référendaire, un appel pour la laïcité est lancé

Les camps des partisans et des opposants à la Loi sur la laïcité de l'État - adoptée le 26 avril par le Grand Conseil - commencent à se former. Après l'annonce du lancement d'un quadruple référendum le 13 mai, c'était mardi au tour d'un groupe de citoyens de prendre la parole pour défendre la loi. Hasard du calendrier, le même jour, la fédération des syndicats genevois, la Jeunesse socialiste et celle des Verts informaient rejoindre le camp du référendum.

Démarche la plus originale, l'appel «Pour une laïcité garante de la paix et de nos libertés» a été lancé par Pierre Gauthier, ex-député du Grand Conseil qui avait claqué la porte d'Ensemble à Gauche peu après avoir créé le Parti radical de gauche. Objectif de l'appel: défendre une loi qui «éloigne le danger intégriste, assure la sérénité de l'enseignement, renforce la neutralité de l'enseignement et, enfin, limite l'usage abusif de l'espace public par des organisations prosélytes ou sectaires».

Si une partie de ceux qui ont signé le texte exercent un mandat politique, ce n'est pas leur attache partisane qui serait significative dans ce cas. «Ce n'est pas un axe

politique mais républicain qui nous rassemble», précise Pierre Gauthier. Ce sont plus particulièrement les dispositions interdisant le port de signes religieux par les agents de l'État et dans les parlements qui sont défendues.

Parmi les «politiques», on trouve l'ex-députée Magali Orsini (La Gauche), Jean Romain, député PLR, Natacha Buffet-Desfayes, députée suppléante PLR, Patrick Lussi, député UDC, ou encore Salika Wenger, députée d'Ensemble à Gauche. D'autres personnalités ne sont toutefois pas issues du sérail politique. Par exemple Mireille Valette (dont le blog est abrité par la «Tribune de Genève»), Fabienne Alfarandari (coach professionnelle) ou Marco Polli (enseignant retraité très actif syndicalement).

Pierre Gauthier admet que la loi n'est pas parfaite, mais elle a selon lui permis de franchir une étape: inscrire dans le corpus législatif le principe de laïcité. «Si par malheur le référendum était accepté par le peuple, il y aurait un vide juridique, déplore-t-il. Il serait ensuite utilisé par les mouvements intégristes pour imposer le communautarisme et une vision sexiste de la société.»

Le groupe promet de s'engager plus avant si les référendums aboutissaient d'ici au 20 juin, délai pour boucler la récolte de signatures. **Éric Budry**
@BudryEric

En Ville, le MCG brise son pacte avec la droite

À l'issue d'une soirée riche en rebondissements, le budget 2018 de la Ville de Genève a été adopté

«Judass!» Mardi, à minuit et demi, quelques minutes avant le vote final, la cheffe de groupe PLR Patricia Richard n'avait pas de mot assez dur pour qualifier le MCG, pourtant signataire d'une missive en début de législature listant les objectifs communs avec le PLR, l'UDC et le PDC. Après avoir tergiversé durant la soirée, le groupe mené par Daniel Sormanni a resserré les rangs et s'est prononcé en faveur du budget 2018, au côté de la gauche.

Résultat, à 0 h 45, la Ville de Genève a adopté une mouture quasi conforme à celle présentée par le Conseil administratif. Seul changement: le Musée des pompiers obtient une subvention de 5000 francs. Après avoir passé les cinq premiers mois de l'année sous le régime des 12e provisionnels suite à de nombreux soubresauts, la Municipalité se dote donc d'un budget, affichant un excédent de 200 000 francs.

Pourtant, à l'ouverture du débat, rien n'était joué. Lundi, à 17 h, deux clans s'opposent. L'Alternative indique son souhait d'adopter le projet de budget, tandis que les rangs PDC, PLR et UDC maintiennent leur refus. Dès lors, le rôle d'arbitre du MCG paraît inéluctable. Or,

le groupe est divisé. Son chef, Daniel Sormanni, membre de la Commission des finances, argumente en faveur du oui, rappelant que, deux fois, le peuple a refusé les coupes proposées par la droite élargie.

Le PLR, lui, n'en démord pas et dépose plusieurs amendements. Lors du deuxième débat, il est ainsi question tour à tour des 8,5 millions de recettes des horodateurs et d'une possible baisse du centime additionnel de 45,5 à 44,5. Mais aussi de la subvention accordée à la Cicad ainsi que de l'ouverture de la Bibliothèque de la Cité le dimanche après-midi. Sont enfin à nouveau discutés les 2,2 millions dus au retard du chantier du Grand Théâtre auxquels s'ajoute la compensation de 3 millions qui ne sera pas versée par le Canton.

Au cœur de la nuit, les chefs de groupe s'entendent pour prolonger les discussions plutôt que de s'écarter à nouveau mardi soir. Lors du troisième débat, retour à la case départ. Seule la subvention de 5000 francs au Musée des pompiers passe la rampe. Hormis ce point, le budget présenté par le Conseil administratif est adopté. De quoi provoquer l'ire du PLR. «Ce soir ou plutôt ce matin, nous nous sommes réunis pour voir ce que veut dire le mot Judas. Un Judas, c'est celui qui trahit les autres, celui qui vend son intégrité», lance Patricia Richard, fustigeant le MCG. **Marie Prieur**
@marie_prieur